

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition  
écologique

**Secrétariat général**

**Direction des ressources humaines**

## **Décision du 2 mars 2021**

relative à l'avancement au grade de directeur de recherche de 1<sup>re</sup> classe du développement durable  
au titre de l'année 2021

NOR : TREK2106491S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**La ministre de la transition écologique,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2014-1324 du 4 novembre 2014 modifié portant statuts particuliers du corps des chargés de recherche du développement durable et du corps des directeurs de recherche du développement durable ;

Vu le procès verbal de la Commission d'évaluation des chercheurs du 3 février 2021.

## **Décide**

### **Article 1<sup>er</sup>**

Sont promus au grade de directeur de recherche de 1<sup>re</sup> classe du développement durable, au titre de l'année 2021, les directeurs de recherche de 2<sup>e</sup> classe du développement durable suivants :

Mme BUISSON	(Christine)
M. DENELEE	(Dimitri)
M. EL MANKIBI	(Mohamed)
Mme GROMAIRE	(Marie-Christine)
Mme KATA-SARTELET	(Karine)
M. MARIN-LAMELLET	(Claude)
Mme MUSY	(Marjorie)

Mme RENAUDIN

(Valérie)

## **Article 2**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait, le 2 mars 2021

Pour la ministre et par délégation

Le chef du service de gestion

Stéphane Schtahaups